

# Élections 2008

## Votez pour l'action contre le sida



### En cause : l'accès mondial à des médicaments salvateurs

Des millions de personnes de pays en développement meurent chaque année de maladies traitables. Plusieurs de ces pays n'ont pas les moyens d'acheter des médicaments de marque à prix élevé. Ceux qui n'ont pas la capacité de produire des versions génériques moins coûteuses doivent se tourner vers l'importation.

Il y a quatre ans, le Canada a adopté une loi qui devait aider à fournir de tels médicaments, mais elle a donné peu de résultats et elle devrait être modifiée.

#### Le besoin

L'Organisation mondiale de la santé estime que plus de 25 millions de personnes sont décédées au cours des trois dernières années, par manque d'accès à des médicaments et vaccins.

Les sociétés titulaires de brevets de médicaments de marque ont le monopole. Les prix des médicaments sont souvent beaucoup plus élevés que ce que des patients pauvres et des systèmes de santé du monde en développement ont les moyens de payer.

Malgré cela, le coût des traitements anti-sida a beaucoup diminué, au cours de la dernière décennie, ce qui a permis de fournir à plus de gens les médicaments dont ils ont besoin pour vivre, travailler et soutenir leur famille et leur communauté.

Cela a été possible grâce aux militants et au leadership de certains gouvernements – et parce que des lois, dans certains pays, ont limité les monopoles de brevets sur les médicaments, de sorte que la concurrence générique a fait baisser les prix.

Le Canada a une loi qui sert exactement à cela – en théorie. Mais en réalité, elle risque de n'être qu'un succès sans lendemain.

#### La situation

Il y a quatre ans, tous les partis au Parlement ont voté en faveur d'une loi qui a créé le « Régime canadien d'accès aux médicaments ». Cette loi devrait permettre aux fabricants de médicaments génériques du Canada d'obtenir des licences pour exporter des produits moins coûteux dans des pays en développement, moyennant de modestes redevances aux titulaires de brevets.

Cette année, la loi a enfin été utilisée pour la première fois. Apotex, Inc. – le plus grand fabricant de médicaments génériques au Canada – a annoncé qu'il avait conclu une entente pour fournir au Rwanda un médicament anti-sida simple, de type « 3 dans 1 », en quantité suffisante pour traiter environ 21 000 personnes séropositives pendant un an. Le prix de vente, fixé à 39 ¢ US par dose quotidienne (2 comprimés par jour, à 19,5 ¢ chacun) – soit environ un tiers de ce qu'il en coûterait pour acheter séparément les médicaments de marque.

Le premier arrivage au Rwanda est prévu à la fin de septembre 2008.

Ce pourrait toutefois être la dernière fois que l'on utilise le Régime canadien d'accès aux médicaments, à moins qu'il soit simplifié. Des fabricants génériques canadiens se disent peu enclins à l'utiliser de nouveau. Pourquoi? Parce que la démarche est trop lourde et complexe. Des responsables de l'achat de médicaments dans les pays en développement ont signalé la même chose.

Et pendant que le système échoue, des patients souffrent et meurent dans les pays en développement.

### **Le débat**

Des organismes humanitaires et de santé croient eux aussi que le Régime canadien d'accès aux médicaments crée des obstacles inutiles.

Seuls certains médicaments sont admissibles. On n'inclut pas automatiquement les médicaments approuvés par l'Organisation mondiale de la santé, comme les combinaisons simplifiées de plusieurs médicaments anti-sida dans un seul comprimé, plus faciles d'usage.

Pour acheter des médicaments pour les cliniques qu'ils gèrent, les organismes humanitaires doivent surmonter d'autres obstacles.

Le système est discriminatoire à l'endroit des pays qui ne sont pas membres de l'Organisation mondiale du commerce et qui n'adhèrent pas à ses règles strictes sur les brevets pharmaceutiques.

Cette bureaucratie rend inefficace et inflexible le mécanisme visant à obtenir des licences pour fabriquer des médicaments génériques moins coûteux et les exporter dans des pays en développement. Des organismes non gouvernementaux ont

exhorté le gouvernement fédéral à adopter une approche simplifiée et plus directe pour l'octroi de licences.

Le gouvernement fédéral a entendu de pays en développement que son système est incompatible avec leurs besoins pour l'achat et la distribution de médicaments; et il a entendu les pistes de solutions proposées par des organismes non gouvernementaux. Il a fallu quatre ans pour qu'un seul médicament soit approuvé par le système, et il y a de fortes chances que ce soit le dernier cas.

Néanmoins, l'an dernier, dans un rapport au Parlement, le ministre fédéral de l'Industrie a conclu qu'il faudrait « plus de temps » pour décider si des amendements sont requis.

### **Le choix qu'il vous faut faire**

Votez pour un gouvernement fédéral qui :

Simplifiera le Régime canadien d'accès aux médicaments pour en faire une « solution à licence unique ». Au lieu d'un mécanisme distinct pour chaque pays et chaque commande, une loi améliorée n'exigerait qu'une seule licence par médicament breveté. Cette licence unique permettrait de l'exporter à tout pays en développement couvert par la loi, sans limite de quantité. En échange, le fabricant générique continuerait de verser à la société titulaire du brevet des redevances proportionnelles aux ventes du produit générique.

Un seul mécanisme, une seule licence – une option plus simple et plus souple pour les pays en développement et les fournisseurs génériques, donc meilleure pour les patients ayant besoin de médicaments salvateurs.

### **Pour en savoir plus**

[www.aidslaw.ca/elections2008](http://www.aidslaw.ca/elections2008)

[www.aidslaw.ca/traitements](http://www.aidslaw.ca/traitements)